

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2017

**PRESENTS** : MM. LE DIGABEL, PLATEL, Mme COUDRIN, M. POUGET, Mmes BENZIMRA, COLIN, FORTIN, MASSET, NOEL, Messieurs BASSET, BOURBLANC, CHESNAIS, HALLAIS, HERMAND

**POUVOIRS** : Mme BLOURDIER à M. LE DIGABEL  
M.CROZET-JOURDAIN à M. PLATEL  
Mme ALVES à Mme COUDRIN

**ABSENTS EXCUSES** : M. DECAUX et Mme DUPUIS

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme COUDRIN

### **I DELIBERATIONS :**

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire accueille Mme ARDANUY-MOLLENS, notre comptable Trésorière aux Andelys.

Cette dernière présente le document de valorisation financière et fiscale.

Il en ressort que les dépenses sont maîtrisées mais il faudrait augmenter les recettes.

#### **1-1) TAXES COMMUNALES 2017 : Vote des Taux**

**Rapporteur** : M. BOURBLANC

La commission « Budget Finances » lors de sa réunion du 03 Avril 2017 a étudié la situation financière de la commune.

Compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat (- 47 143 € depuis 2014) qui se poursuivra en 2017 (- 11 887 € prévisions), la commission propose un réévaluation des taux de 8%.

La loi de finances (LF) 2017 prévoit une réévaluation des bases locatives de 0.4% pour cette année.

Il est également à noter que le prélèvement au titre du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) se poursuit en 2017 (prévision -24 846 €).

Les prélèvements au titre du FPIC depuis 2012 s'élève à 58 072 € soit une diminution totale de 105 215 € entre 2012 et 2016 des ressources, ce qui correspond à une diminution de 50% par rapport à la dotation forfaitaire de 2014.

Les taux communaux n'ont pas évolué entre 2012 et 2015.

M. le rapporteur sollicite le conseil municipal pour :

- FIXER les taux 2017 à :

- Taxe d'habitation à :	10.67	Pour mémoire 2016 :	9.88
- Taxe foncière (bâti) à :	17.40		16.11
- Taxe foncière (non bâti) à :	75.78		70.17

La recette prévisionnelle attendue s'élève à 519 296 €.

Vote : 16 Voix Pour

1 voix Contre

#### **1-2) BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE : APPROBATION**

**Rapporteur** : M. BOURBLANC

La commission « Budget Finances » lors de ses réunions des 03 et 06 Avril 2017 a arrêté les propositions du BP 2017 soumises à votre approbation.

Les membres du conseil municipal lors d'une réunion de travail le 12 Avril 2017 ont étudié le budget primitif 2017.

Comme les années passées, la gestion sera rigoureuse et les possibilités de réduction des dépenses de fonctionnement étudiées et mises en œuvre si possible.

Concernant l'investissement les principaux axes d'effort pour 2017 sont :

- aménagement cour de l'école,
- enfouissement des réseaux rue de mousseaux,
- aménagement local archives,
- sécurisation de l'Ecole Claude Monet,
- changement des portes de la mairie avec aménagement PMR.

Monsieur le rapporteur propose que le vote soit effectué :

- par section pour le fonctionnement
- par opération pour l'investissement

La parole est donnée à Madame le Receveur pour la présentation du BP 2017 arrêté à :

**Section de Fonctionnement :**

- Dépenses : 1 537 894.90 €
- Recettes : 1 537 894.90 €

Vote : 16 Pour  
1 Abstention

**Section d'Investissement :**

- Recettes : 505 914.00 €
- Dépenses : 430 400.14 €
- Excédent : 75 513.86 €

**Vote par opération :**

- Opération 10002 : Route des Champs.
  - Opération 10004 : Regroupement Ecole (Restes à réaliser).
  - Opération 10024 : Assainissement en traverse, impasse du Jeu de Sable (R à R).
  - Opération 10027 : Accessibilité PMR (Restes à réaliser recettes).
  - Opération 10028 : Local archives.
  - Opération 10029 : Cour de l'Ecole.
  - Opération 10030 : Sécurisation Ecole Claude Monet.
  - Opération 10031 : Portes de la Mairie.
  - Opération ONA : Opérations non individualisées.
  - Opération OPFI : Opérations financières.
- Toutes ces opérations sont votées à l'unanimité.

Remerciements à Mme ARDANUY-MOLLENS qui quitte la salle.

Reprise de l'ordre du jour : émargement du compte rendu du 16 Mars 2017 : pas d'observation.  
M. le Maire rend un hommage à M. PRENOM Claude, ancien employé communal décédé le 16 Mars 2017, une minute de silence est observée par les élus.

**1-3) ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS**

**Rapporteur** : M. BOURBLANC

La commission « Budget Finances » lors de sa réunion du 03 Avril 2017 a étudié les nombreuses demandes de subventions parvenues à la commune.

Elle propose, à l'unanimité, une attribution de 7460 € selon la répartition suivante :

- Associations Courcelloises :	5 800 €
- Associations extérieures :	895 €
- Voyages scolaires et réserves :	<u>765 €</u>
Total :	7 460 €

**A - ASSOCIATIONS COURCELLOISES :**

- Anciens combattants :	600 €
- Amicale des Retraités :	1100 €
- Association « Les Loisirs » :	1100 €
- Foyer des Jeunes, Foyer pour Tous :	1100 €
- Association des Parents d'Elèves :	600 €
- Association « Un monde tout en couleurs » :	1100 €
- Association « Objectifs, Reportages, Révélation » :	<u>200 €</u>
<b>Sous Total A</b>	<b>5 800 €</b>

**B - ASSOCIATIONS EXTERIEURES :**

- Amicale de l'Hôpital St Jacques :	100 €
- Amis des Monuments et sites de l'Eure :	50 €
- La Croix Rouge, Unité Locale de Gaillon-Vernon :	150 €
- La Prévention Routière :	100 €
- La Sauvegarde de l'Environnement :	50 €
- Les Papillons Blancs :	50 €
- La Société Protectrice des animaux de l'Eure :	50 €
- Le CFAIE :	135€
- Le CFA BTP d'EVREUX :	45 €

- l'AFSEP (Association Française de Scléroses en Plaque) :	50 €
- Association « Vie et Espoir » :	50 €
- FSE Lycée Malraux (séjour citoyen) :	50 €
- CFA de l'Horticulture d'Evreux	<u>15 €</u>
<b>Sous Total B</b>	<b>895 €</b>

**C - VOYAGES SCOLAIRES ET RESERVES** **765 €**

**Total général** **7460 €**

Après délibération, le conseil municipal :

- ATTRIBUE les subventions aux associations et organismes selon la répartition ci-dessus.

Ne participent pas au vote : Messieurs LE DIGABEL et BASSET en raison de leur fonction de président d'association.

Vote : 15 voix Pour.

#### **1-4) SECURISATION CLAUDE MONET : DEMANDE DE SUBVENTION PARLEMENTAIRE.**

Rapporteur : M. BOURBLANC

Par délibération du 16 Février 2017, le conseil municipal a approuvé les travaux de sécurisation de l'Ecole Claude Monet et sollicité une subvention au titre du FIPD ainsi qu'une subvention d'accompagnement auprès du conseil départemental.

Afin de compléter le financement de l'opération, Monsieur le maire a sollicité une subvention auprès de M. MAUREY, sénateur de l'Eure.

Il est donc nécessaire de compléter la délibération du 16 Février 2017.

Monsieur le rapporteur sollicite le conseil municipal pour une subvention parlementaire de 2000 € auprès de Monsieur MAUREY, sénateur de l'Eure.

Vote : Pour à l'unanimité.

#### **VŒU DE SOUTIEN AU MANIFESTE DES MAIRES DE FRANCE :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la demande de l'AMF aux communes pour le soutien de celles-ci au manifeste des maires de France pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens.

Avis favorable du conseil municipal.

#### **II INFORMATIONS :**

2-1) Compte rendu de l'Assemblée générale du SYGOM du 07 mars 2017 par M.CHESNAIS : lisible en Mairie.

2-2) Compte rendu de l'Assemblée Générale du SYGOM du 21 Mars 2017 par M. CHESNAIS: lisible en mairie.

3-3) Compte rendu de la commission de suivi du site des Pérelles du 24 mars 2017 par M. BASSET.

3-4) Arrêtés D1-B1-17-470 et 471 en date du 31 Mars 2017 concernant la société CEMEX Granulats à exploiter une carrière sur les communes de Bouafles et Courcelles S/Seine : lisible en Mairie.

#### **III - DIVERS :**

3-1) Marché du travail en Normandie en Février 2017 : les chiffres clés : lisible en mairie

M. CHESNAIS indique que la collecte des ordures ménagères aura lieu Vendredi 21 Avril au lieu du Jeudi 20 (en raison du jour férié Lundi de Pâques).

Question autour de la table :

M. BASSET demande si un panneau d'information est prévu dans la résidence Bernard JOURDAIN.

Réponse de M. le Maire : oui.

M. le Maire indique qu'une réunion d'informations concernant le PADD du PLUi aura lieu le 31 Mai à 19 h 00 (salle derrière la Mairie).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 50.